

ACTUALITES

Gel



Suite aux épisodes de gels qui ont touché la Bourgogne et le Jura, des aides d'urgence vont être mises en place.

Ci-dessous les grandes lignes du plan de soutien même si pour le secteur viticole beaucoup d'éléments restent à affiner :

- Un fonds d'urgence a été mis en place par le ministère ciblant les exploitations les plus touchées par le gel. Ce sont les DDT qui géreront les enveloppes et l'aide sera attribuée sur dossier.
- Le report et la prise en charge de cotisations sociales. A priori en déposant un dossier auprès de la MSA.
- Des dégrèvements de taxes foncières sur le non bâti (TFNB).
- La prise en charge de l'activité partielle.
- Un dispositif exceptionnel similaire au régime des calamités agricoles devrait être mis en place pour les viticulteurs.

Si vous rencontrez des difficultés par rapport à ces dispositifs, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous ferons remonter auprès de FranceAgrimer/DRAAF.

La Confédération Bourgogne-Jura-Vaucluse a sollicité et mobilisé en début de semaine, les députés, sénateurs et préfets pour obtenir des aides et de nouveaux dispositifs pour les caves coopératives et les vignerons coopérateurs afin de se prémunir des aléas climatiques.



Voici un retour d'une Sénatrice de Côte d'or, Mme Loisier Anne-Catherine et d'un député de Saône-et-Loire, M Rebeyrotte Remy :



COMMUNICATION



Portrait Dorian Fontaine

Article sur l'installation de Dorian Fontaine, coopérateur à la Cave de Lugny. Installé en novembre 2019 à Saint-Gengoux-de-Scissé en reprenant les vignes familiales.

Concours Terre de Vins



Fruit de la collaboration entre le concours terre de vins et les médias de terre de vins, le concours confirme sa notoriété avec près de 2750 échantillons de vins recus cette année.

Bravo à la Cave coopérative Bailly Lapierre pour leurs médailles.



Conditions d'ouverture et de vente pour les caves ouvertes au public

Vin & Société a mis à jour le « Guide de bonnes pratiques pour l'accueil de la clientèle à l'attention des professionnels du vin » suite à la parution du décret du 19 mai et des différents protocoles sanitaires. Cette version se substitue aux précédentes versions et se présente sous la forme de 6 fiches pratiques.

Concours des crémant du Jura

Le jeudi 6 mai 2021, à la Chambre d'Agriculture du Jura, à Lons-le-Saunier, s'est déroulé le concours des crémant du Jura, le palmarès est tombé. Sur les 54 bouteilles en lice, ce sont 17 d'entres-elles qui ont obtenu une médaille ; 10 en Or et 7 en Argent.



Le BIVB lance #VigneEnVie, il viendra remplacer #lavignecontinue de l'année dernière. Ce jeu de mot peut être utilisé dans l'ensemble de vos posts, sur toutes les plateformes pour :

- Décrire votre quotidien : les travaux qui vous occupent,
- Aborder des sujets plus techniques comme la nature des sols de vos parcelles, l'âge des vignes, l'élevage de vos vins,
- Faire découvrir : la faune et la flore, les paysages autour de vos vignes, leur environnement qui les impacte (murgers, clos, combe, rivière, pente, bois...),
- Partager quelques anecdotes historiques sur vos noms de Climats, vos cabottes...
- Faire la promotion de vos millésimes à la vente.

Utilisez-le !

Cave de Lugny

Afin de mêler plaisir de la découverte des paysages, exercice physique et dégustations, la Cave de Lugny a choisi de jouer la carte nature.





Glyphosate

Les vigneronnes bénéficient du crédit d'impôt glyphosate dès l'année 2021. Le ministère de l'Agriculture annonce que la Commission Européenne valide son dispositif de soutien à la transition agroécologique.

Ce crédit d'impôt temporaire de 2 500 euros est ouvert aux exploitants n'utilisant plus la fameuse matière active aux propriétés herbicides en 2021. Ce dispositif ne peut être cumulé avec les crédits d'impôts en faveur des certifications bio (3 500 €) et Haute Valeur Environnementale (2 500 € pour la HVE).

AGRICIVIS

Dans le but de faciliter la communication entre ses agriculteurs et ses riverains, la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et Vitilab ont développé une application gratuite d'information en temps réel.



Grâce à la géolocalisation de leurs smartphones les riverains sont informés des interventions réalisées sur les parcelles proches de leurs habitations et les agriculteurs s'avertissent entre eux sur des événements liés à leurs métiers.

Cette application a pour objectifs d'améliorer le dialogue entre agriculteurs et riverains, et cherche également à favoriser l'entraide et la communication entre agriculteurs.

Au niveau de son fonctionnement, celle-ci est très simple et à la portée de tous.

En cas d'intervention ou d'un éventuel risque, il suffit juste de cliquer sur la parcelle concernée, choisir l'information et celle-ci sera ensuite disponible pour l'ensemble des utilisateurs. Une variété d'informations est disponible sur l'application que ce soit à destination des riverains (intervention manuelle, protection des plantes, vendanges,...) ou à destination des agriculteurs : (crue, inondations, vol,...).

L'application permet la mémorisation de vos parcelles et aussi l'anticipation des alertes.



Cave des Vignerons de Buxy

Haute Valeur Environnementale, les vins de la Cave des Vignerons de Buxy certifiés

Certifiée HVE niveau 3 VOIE A, le collectif des associés coopérateurs de La Cave des Vignerons de Buxy franchit une nouvelle étape importante dans sa recherche de performance environnementale intégrant pratiques viticoles vertueuses et qualité des vins.

HVE



Vers un référentiel «rénové» pour 2023

A l'occasion d'un point presse sur les aides à l'agriculture biologique le 1er juin, le ministère de l'Agriculture a indiqué que l'étude d'évaluation de la HVE (niveau 3 de la certification environnementale des exploitations) qui sera lancée au printemps sous le pilotage du ministère de la Transition écologique «devrait aboutir en début d'année prochaine, en vue d'avoir un référentiel de certification environnementale rénové pour la mise en place des éco-régimes en 2023». «Toutes les pistes sont sur la table que ce soit la suppression de la voie B, l'interdiction des CMR, la comparaison des IFT aux références régionales...».

Ces concertations pourraient également aboutir à la création de la certification environnementale intermédiaire de niveau «2+».

Le ministère a confirmé que la HVE et l'Agriculture biologique seront associées aux mêmes montants d'écorégime, même si les montants en question, ainsi que «les critères d'accès et la manière de valoriser les infrastructures agroécologiques (IAE) restent à définir».

Source : Agrafil

FCCBJ



Une dizaine d'élèves de seconde bac pro et leurs enseignants du lycée viticole de Beaune ont participé à une demi-journée découverte de la cave coopérative de Bissey.

Ils ont pu comprendre le fonctionnement des caves coopératives et aller à la rencontre d'un jeune viticulteur, du responsable opérationnel et du président de cette cave coopérative.

Ils ont pu échanger sur l'organisation de cette structure et terminer par une visite commentée des locaux.

Merci à la cave de Bissey pour l'accueil et aux différents intervenants pour le temps accordé à ces élèves et également au Lycée viticole de Beaune pour leur collaboration dans ces actions de promotion et de communication auprès de ce jeune public.

AGENDA



Les Rendez-vous de la FCCBJ

07 juin : **Réunion visio confédération** Bourgogne-Jura-Vaucluse

07 juin : **Signature convention de partenariat Groupama/FCCBJ** - Projet de communication

15 juin : **Commission Marché & Développement BIVB**

24 juin : **AG Cave des Hautes-Côtes de Beaune**

25 juin : **Conseil de Bassin viticole BBSJ**

29 juin : **AG MMV** (Maison Mâconnaise des Vins)



A Noter

18 juin : **Groupe jeunes FCCBJ** à 15h à la Cave des Vignerons de Buxy